



Ville de
Kingersheim

Le Maire

183/2020

**Arrêté portant délégation de fonction et de signature
M. Christian Brombacher, 6^{ème} adjoint au Maire**

Le Maire de la Ville de Kingersheim

Le 5 juin 2020

- Vu l'articles L 2122 – 18 du Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 fixant le nombre des Adjointes au maire,
Vu le procès-verbal d'installation du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 élisant le Maire et les adjoints et fixant les délégations aux adjoints

CONSIDERANT la nécessité pour la bonne marche des affaires communales de procéder à une délégation de fonction et de signature du maire au bénéfice de Monsieur **Christian Brombacher**, 6^{ème} Adjoint en charge de l'efficacité et de la sobriété budgétaire, de la commande publique, et des actes et engagements administratifs,

ARRETE

Article 1 – Délégation de fonction et de signature est donnée à Monsieur Christian Brombacher, 6^{ème} adjoint au Maire, dans les domaines suivants :

- **Finances** : correspondances courantes, mandatement des dépenses inscrites au budget communal et émission des titres de recettes, gestion des lignes de trésorerie et emprunts (hors signature des contrats), dossiers et courriers de demande de subventions
- **Développement durable** : toute correspondance relative à la taxe locale sur la publicité extérieure
- **Assurances** : toute question relative aux assurances de la collectivité à l'exception des assurances pour le personnel communal
- **Marchés publics** : tout marché public relatif aux assurances (sauf assurances du personnel communal), présidence de la commission d'appel d'offre

Article 2 – La présente délégation est consentie par le Maire, sous sa responsabilité et sous sa surveillance. Le délégataire lui rendra compte, sans délai, de toutes les décisions prises et actes signés à ce titre.

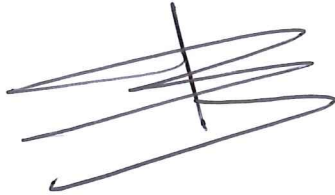
Article 3 – La présente délégation prendra effet à compter de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat

Accusé de réception en préfecture
068-216801662-20200605-AI-183-2020-AI
Date de télétransmission : 09/06/2020
Date de réception préfecture : 09/06/2020

Article 4 – Ampliation du présent arrêté est transmise à :

- L'intéressé
- M le Sous-Préfet
- M le Trésorier de Mulhouse Couronne.
- M le Procureur de la République du Tribunal de Grande Instance de Mulhouse

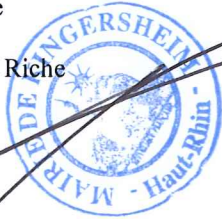
Signature de l'intéressé :



Le Maire
signé
Laurent Riche

Pour ampliation
le Maire

Laurent Riche



Accusé de réception en préfecture
068-216801662-20200605-AI-183-2020-AI
Date de télétransmission : 09/06/2020
Date de réception préfecture : 09/06/2020